

# Les CAARUD en 2014 - Couverture, publics et matériels de RdRD distribués



Tendances n° 113, OFDT, 6 p.  
Octobre 2016

Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) s'adressent en priorité à des publics vulnérables et constituent depuis leur mise en place, il y a dix ans, un élément central de la politique de réduction des risques et des dommages (RdRD) en France. Chaque année, les structures adressent à la Direction générale de la santé (DGS) et aux Agences régionales de santé (ARS) un rapport d'activité standardisé ; ceux-ci sont ensuite transmis à l'OFDT pour y être analysés.

Ce numéro de *Tendances* présente les résultats de l'exploitation des rapports d'activité de la totalité des CAARUD recensés sur le territoire en 2014, soit 144 structures.

Auteurs : *Cristina Díaz Gómez, Maitena Milhet*

 [Télécharger](#) le *Tendances* (fichier PDF, 851 Ko)

Les questions relatives à la couverture géographique, aux moyens alloués et à l'accessibilité des CAARUD sont successivement examinées, avant que ne soient étudiées les caractéristiques du public accueilli et les missions des professionnels mobilisés. L'analyse souligne ainsi la grande disparité des situations, illustrée par une implantation des CAARUD limitée aux villes de grande taille et des horaires d'ouverture peu homogènes et parfois assez restreints. Concernant les populations, la faible présence du public féminin (20 % environ) et le poids des nouveaux usagers vus chaque année (un tiers de la file active en moyenne) sont mis en lumière. Enfin, il apparaît que si les CAARUD occupent une place centrale dans la diffusion de matériel de prévention, la mobilisation des équipes pour créer du lien et répondre aux besoins de première nécessité ou d'accès aux droits sociaux, témoigne des difficultés liées à la grande précarité des publics accueillis.